



# Conseil d'établissement

Procès-verbal

## Conseil d'établissement

Lundi 22 septembre 2025

### Présences

Membres parents :  
Joannie Deragon  
Aleaxandre Havard  
Marilène Lalande  
Caroline Deneault  
Serge Létourneau  
Valéria Nunez Médina

Membres du personnel :  
Fanny Lamoureux  
Corinne De Almeida  
Dominique Fourestié

Direction :  
Stéphane Bouthillier

---

Ouverture de la rencontre à 18 h 25.

#### 1. Accueil et présences.

Aucune absence.

#### 2. Question du public.

Aucune question.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 22 septembre 2025.

Madame Deragon procède à la lecture de l'ordre du jour et propose trois ajouts mentionnés la section 17 « autres sujets ».

Madame Lalande et Monsieur Létourneau proposent l'adoption de l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1188-09-22)**

#### 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2025.

Madame Deragon procède également à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre.  
Madame Deragon propose l'adoption du procès-verbal.



**Adopté à l'unanimité (C.É.1189-09-22)**

#### **5. Élections aux postes de président(e), vice-président (e) et secrétaire.**

Monsieur Létourneau propose Madame Deragon comme présidente, cette dernière accepte. Madame Deragon propose Monsieur Létourneau comme vice-président, celui-ci accepte à son tour. Madame Deragon propose Madame Lamoureux comme secrétaire et celle-ci accepte également.

#### **6. Règles de régie interne (adoption).**

M. Bouthillier explique les règles de régie interne. Il prend le temps de faire un survol des points importants. Madame Deneault propose l'adoption des règles de régie interne.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1190-09-22)**

#### **7. Déclaration d'intérêts des membres et autres documents à signer ou à compléter.**

Les membres du CÉ ont tous signé la déclaration d'intérêts et les autres documents. Madame Deragon informe le CÉ qu'elle se présentera également au poste de conseillère municipale aux prochaines élections à l'automne 2025. Monsieur Bouthillier confirme la conformité d'occuper les deux postes après consultation de Madame Marceau, avocate du CSS.

#### **8. Rapport annuel du CÉ 24-25 (adoption).**

Le rapport annuel a été présenté à l'Assemblée générale des parents par la présidente du CÉ. Monsieur Létourneau propose l'adoption du rapport annuel du CÉ 2024-2025.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1191-09-22)**

#### **9. Calendrier des rencontres à discuter (adoption).**

Monsieur Bouthillier propose le calendrier suivant :

- Lundi, le 22 septembre 2025
- Lundi, le 27 octobre 2025
- Lundi, le 17 novembre 2025
- Lundi, le 26 janvier 2026
- Lundi, le 23 mars 2026
- Lundi, le 27 avril 2026
- Lundi, le 25 mai 2026
- Lundi, le 17 juin 2026

Madame Fourestié propose l'adoption du calendrier des rencontres.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1192-09-22)**



#### **10. Retour sur la rentrée (échanges).**

Les membres font part que la rentrée fut une superbe réussite. Cependant, Madame Deragon nomme qu'elle ait été trop longue.

#### **11. Normes et modalités.**

Les enseignants présentent leurs propositions à Monsieur Bouthillier qui les évalue et valide en retour leurs soumissions. Les compétences seront éventuellement évaluées à chaque étape (image globale de l'élève), compétences et moments évalués.

#### **12. Activités parascolaires pour approbation.**

- Cours de dessin pour 9 semaines  
1 soir/semaine  
Uniquement pour les élèves du 1er cycle. Dès début 2026, le cours sera disponible pour les élèves des 2ème et 3ème cycle.
- Cours de karaté pour 9 semaines  
1 midi/semaine

Madame Deragon propose l'approbation des 2 activités.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1193-09-22)**

#### **13. Instruments de musique.**

Monsieur Bouthillier nomme que l'enseignante Madame Julie Daoust est à l'œuvre pour assurer le plein fonctionnement de la matière. Un spectacle de fin d'année sera probablement proposé pour faire la démonstration des progrès d'apprentissage.

#### **14. Service de garde.**

Madame Lamoureux présente aux membres le dispositif « d'aide à la classe ». Elle en énumère les atouts couverts à hauteur de 10 heures / semaine par éducatrice sous la supervision de 4 éducatrices au total, soit un total de 40 heures d'aide à la classe.



### 15. Activités éducatives (approbation).

- Cross-country le 09 octobre 2025.
- Le salon du livre le 20 novembre 2025.
- Théâtre préscolaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle le 12 novembre 2025.
- Théâtre 2<sup>ème</sup> cycle le 20 novembre 2025.
- Théâtre 3<sup>ème</sup> cycle le 19 février 2026.

Monsieur Havard propose l'adoption du programme d'activités éducatives.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1194-09-22)**

### 16. Coup de cœur.

Madame Deragon et Monsieur Letourneau évoquent leurs coups de cœurs pour le débarcadère et la réussite de l'animation de la rentrée scolaire.

Monsieur Bouthillier quant à lui manifeste sa pleine satisfaction de l'ensemble et de sa fierté envers son équipe pluridisciplinaire.

### 17. Autres sujets.

- Madame Deragon partage l'inquiétude recueillie d'un parent sur l'application Classe Dojo précédemment utilisée. Elle évoque les données qui restent toujours contenues dans cette application même après la fermeture par les enseignants de ce système de communication. Madame Deragon demande de s'informer auprès du STI s'il est possible de les effacer.
- Liste des effets scolaires : Madame Deragon partage une requête d'un parent quant à l'harmonisation de la liste du matériel scolaire, l'adéquation d'un enseignant à un autre (exemple : pointe de Sharpie, spécifier la couleur des crayons effaçables). Nous comprenons leurs préoccupations et allons corriger ce point dans la mesure du possible.
- Madame Deragon partage la déception d'un parent qu'il n'y a pas, selon lui, assez de livres pour les grands dans notre bibliothèque. Madame Deragon propose une participation de l'OPP pour pallier cette situation. Nous partageons que nous avons des budgets alloués pour notre bibliothèque et le corps enseignant, que nous allons offrir une gamme plus élargie à la bibliothèque et dans les salles de classes.

### 18. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20 h 00.

---

Signature de la présidente

---

Signature de la direction